

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 Décembre 2017

Ouverture de la séance à 14 H 35 – 10 conseillers présents (Odile Leleu absente excusée)

⇒ **Ordre du jour :**

► **D.E.T.R. 2018** : un dossier va être envoyé en Préfecture pour demander des subventions sur le projet de réhabilitation des chapelles de St Flavy et Bouzoulières et du four communal du village. Approbation à l'unanimité du projet.

► **Vente de parcelles communales :**

Le Maire indique au Conseil que la contre-proposition faite à 2500 € pour la vente de trois parcelles aux Clots a été acceptée par l'acquéreur. Il indique également qu'une autre demande a été faite pour l'achat d'une parcelle à Plan-La-Croix au prix de 1250 € par le propriétaire de parcelles mitoyennes. Le Conseil Municipal, approuve ces deux ventes à l'unanimité.

► **Convention pluriannuelle de pâturage :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le groupement pastoral ovin appelé « Groupement Pastoral Ovin des Petit et Grand Parpaillon » a conclu une convention avec la commune pour la location des pâturages communaux le 07.07.2015. Les pâturages utilisés comprennent 4 secteurs : Les Granges, Les Clots, Soleil Bœuf et Parpaillon. Or il s'avère que le secteur des Granges a été omis lors de la rédaction de cette convention. Il propose donc au Conseil de faire un avenant pour rectifier cette erreur. Le Conseil Municipal, approuve cette proposition à l'unanimité.

► **Approbation du tarif des frais de fonctionnement de l'école de Saint-Pons pour l'année 2016/2017 :**

Mr le Maire rappelle à l'assemblée deux enfants sont scolarisés sur la Commune de Saint Pons qui a déterminé le montant des frais de fonctionnement de son école pour 2016 / 2017 : soit **1 197,00 €** par élève de maternelle et **720,00 €** par élève de primaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces tarifs.

► **Projet de Charte de fusion entre Faucon et Jausiers :**

Mr le Maire indique à l'assemblée que dans la perspective de la fusion entre les deux communes, il convient de rédiger une charte. L'assemblée, qui en a préalablement pris connaissance, approuve ce projet de charte à l'unanimité. Une réunion des membres des deux conseils municipaux est prévue le 15 janvier 2018, puis des réunions publiques seront organisées dans chaque commune afin d'améliorer le projet de charte.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Panneaux de signalisation** : la proposition d'achat de panneaux d'occasion est acceptée.
- **Trésorerie** : l'indemnité de conseil de 333,33 € de Mme ESPITALLIER pour l'année 2017 est acceptée.
- **Fontaine du village** : l'acquisition d'un lavoir en pierre est relancée.
- **Dénomination et numérotation des voies** : la commission des travaux va y travailler.
- **Salle des fêtes** : les tarifs et les conventions pour les locations vont être revus pour inclure les frais de ménage. Les conventions de mise à disposition pour FAUCON BOUGE et le TAÏ CHI vont être régularisées.
- **Concession communale** : une concession va être réservée au profit de la Commune.
- **Vœux 2018** : la cérémonie est prévue à la salle des fêtes le 12 Janvier 2018 à 18H30.
- **Maison de santé** : le projet sur Barcelonnette est en attente et inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée plénière du 19.12.2017 de la CCVUSP.
- **Arbre de Noël des enfants** : belle réussite, félicitation au Comité des Fêtes !

La séance est levée à 17h45

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Mardi 16 Janvier 2018 à 20 h 30